



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE II



GRUPE DE TRAVAIL 2 RÉSOLUTION DES CONFLITS TRANSFRONTALIERS EN MATIÈRE FAMILIALE

2^e RÉUNION : Règlement alternatif des conflits transfrontaliers en matière familiale. Analyse comparative internationale de la qualité des systèmes de médiation

Hôtel Best Western Premier Slon

Ljubljana (SI), les 15 et 16 décembre 2008

ORDRE DU JOUR

Dimanche 14 décembre 2008

20h30–22h00 Dîner de bienvenue pour les représentants des pays MEDA

Lundi 15 décembre 2008

08h30–09h00 Enregistrement des participants.

09h00–09h30 Discours de bienvenue par M. *Aleš ZALAR*, Ministre de la Justice slovène

Présentation du Groupe de travail et du Projet EuroMed Justice II :

Andrés SALCEDO VELASCO, Magistrat, Chef de l'Equipe chargée de la mise en oeuvre du Projet EuroMed Justice II, Institut européen d'administration publique - Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)

09h30-09h45 Présentation des participants par les participants.

09h45–10h15 Présentation du cadre général de cette composante, des principales questions proposées pour les discussions, du programme de travail et de la méthodologie à suivre pendant la réunion.

Khaled ABOUALI, Coordinateur du Projet EuroMed Justice II ; Maître de conférences, IEAP-CER, Barcelone (ES)

10h15-11h00 1^{er} exposé sur « Le cadre légal international de la médiation en matière familiale. Instruments pratiques de la médiation dans les conflits transfrontaliers en matière familiale ».

Maria da Conceição COSTA, expert consultant du Conseil de l'Europe, Expert en médiation et arbitrage, Portugal (PT)

11h00-11h15 Pause café

11h15-12h00 2^e exposé sur « Analyse comparative entre les systèmes de médiation dans les pays de l'UE et les pays MEDA. »

Carmen PARRA, Professeur, Université Abat Oliba CEU, Faculté de droit, Barcelone, Médiateur interculturel (ES)

12h00-13h30 Présentation de la situation actuelle dans ce domaine dans chaque pays par les représentants respectifs des pays MEDA.

13h30-15h00 Déjeuner

15h00-16h30 Discussion sur les exposés des représentants des pays MEDA et des experts internationaux. Approche comparative internationale et débat sur les questions envoyées à l'avance.

Khaled ABOUALI

16h30-16h45 Pause café

16h45–18h00 Discussion sur les exposés des représentants des pays MEDA et des experts internationaux. Approche comparative internationale et débat sur les questions envoyées à l'avance (*suite*)

Khaled ABOUALI

18h30 Visite guidée de Ljubljana offerte par le ministère de la Justice slovène

Fin de la première journée

Mardi 16 décembre 2008

08h30–09h00 La médiation dans les litiges en matière familiale en Slovénie. Exposé du modèle.

Gordana RISTIN, Juge conseiller à la Haute Cour, Présidente de l'Association slovène des médiateurs, Ljubljana.

09h-10h30 Débat. Principales lacunes identifiées dans ce domaine qu'il s'agit de combler dans la région euro-méditerranéenne concernée par le projet.

Khaled ABOUALI

10h30–10h45 Pause café

10h45–12h00 Débat. Propositions spécifiques en vue d'améliorer les modes alternatifs de règlement des litiges, et plus concrètement la médiation dans les conflits transfrontaliers en matière de famille dans la région euro-méditerranéenne couverte par ce projet.

Khaled ABOUALI

12h00-13h30 Débat. Discussion sur les recommandations et activités de formation à adopter.

Khaled ABOUALI

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Magistrat, Responsable de formation du Projet EuroMed Justice II, IEAP-CER, Barcelone (ES)

13h30-15h00 Déjeuner

15h00-16h30 Présentation aux participants des conclusions, recommandations et contributions rattachées aux activités.

16h30-16h45 Pause café

16h45-17h45 Adoption des conclusions, recommandations et contributions rattachées aux activités.

Adoption du calendrier des réunions du groupe de travail et de la méthodologie à suivre pendant ces réunions.

17h45-18h00 Clôture.

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation

Cette réunion se situe dans le cadre de la deuxième composante du projet « Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale ». Au cours de cette deuxième réunion consacrée au « Règlement alternatif des conflits transfrontaliers en matière familiale. Analyse comparative internationale de la qualité des systèmes de médiation », nous souhaitons partager l'avis des experts internationaux et l'approche qu'ont les participants de ce thème à partir de leur propre perspective et de leurs compétences respectives. Grâce à une discussion approfondie et détaillée, nous connaissons la situation actuelle des questions faisant l'objet du débat, notamment les problèmes pratiques et spécifiques liés à la culture de la médiation, aux institutions qui soutiennent la médiation, au cadre juridique de la médiation dans les pays MEDA, etc. Ainsi, nous saurons quels sont les besoins et les priorités à couvrir par les activités de formation et visites d'études. Nous définirons aussi comment mieux cibler les séminaires de cette composante et quels sont les principaux éléments et questions à prendre en compte afin d'atteindre les objectifs de ce projet. Nos discussions porteront aussi sur les résultats attendus en la matière et sur les dates et lieux des activités. En outre, on adoptera un certain nombre de recommandations rattachées à ce thème et on entamera une discussion sur l'élaboration du document final qui est le résultat à produire par le groupe de travail, à savoir le texte des Conclusions.

Les recommandations formulées durant les 4 réunions de ce Groupe de travail seront présentées à la Conférence régionale en juin 2009.

Méthode de travail

Le point de départ est que tous les participants soient conscients du fait qu'ils sont les principaux acteurs du groupe de travail et, qu'à ce titre, ils doivent fournir les informations requises et coopérer à la définition de la stratégie et des objectifs à atteindre à travers ce projet.

Nous attendons des experts qui participeront à ce groupe de travail qu'ils aient une connaissance approfondie des thèmes à l'ordre du jour et qu'ils brossent un tableau détaillé de la situation actuelle dans leurs pays respectifs. Nous souhaitons aussi qu'ils se préparent à l'avance pour la discussion afin d'obtenir les résultats les plus fructueux possibles. Dans ce contexte et afin de garantir une bonne préparation, l'Equipe chargée du projet fournira aux participants, au moins deux semaines avant la date de la réunion, la Note de synthèse et les questions à aborder. Néanmoins, les participants peuvent bien entendu proposer d'autres sujets qu'ils estiment intéressants pour la discussion.

Comme le groupe de travail ne se réunit que pendant 2 jours, la préparation préalable des experts est plus que souhaitable pour atteindre les objectifs fixés dans un délai aussi court.

Experts

Les experts devront avoir le profil requis, posséder une grande connaissance et avoir une vision globale du sujet traité, et doivent être disposés à livrer une contribution effective aux travaux de leur groupe de travail. Ceci implique non seulement que leur pays d'origine les autorise à disposer de suffisamment de temps pour participer aux quatre réunions prévues pour chaque composante du projet, mais plus particulièrement qu'entre deux réunions ils disposent de suffisamment de temps pour continuer à travailler ensemble et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle à travers le site Internet du projet et/ou par d'autres moyens (courriels, etc.) de façon à permettre la continuité des travaux et un échange d'information, documentation et idées.

La qualité des experts proposés représente la principale garantie de voir les efforts que nous déploierons ensemble au cours des réunions des groupes de travail déboucher sur une bonne analyse et un diagnostic exact de la situation dans chaque composante, et sur un échange d'informations à la fois utiles, fiables et précises. Ceci contribuera sans nul doute à ce que chaque groupe de travail formule une série de propositions d'action.

Résultats attendus du Groupe de Travail 2

1. Définir l'approche générale des questions à débattre de la part des experts internationaux et des pays MEDA.
2. Connaître la situation actuelle des modes alternatifs de règlement des litiges, et plus concrètement de la médiation dans les conflits transfrontaliers en matière familiale dans la région euro-méditerranéenne couverte par ce projet.
3. Discuter de manière spécifique de la façon dont les travaux du groupe de travail pourraient contribuer à atteindre les principaux objectifs du projet. De nos jours, ce thème touche toutes nos sociétés. Dès lors, une attention particulière sera accordée aux mariages mixtes, aux couples en proie à des difficultés économiques et aux enfants issus de ces mariages, dans le but de résoudre les conflits de manière satisfaisante. L'accent sera mis sur la résolution de conflits concernant les droits de garde et de visite par le biais de la médiation et de la facilitation des droits d'accès (comme les commissions mixtes et de conciliation et les centres de contact, p. ex. les espaces rencontres). L'élaboration de propositions pour l'institution de comités ad hoc, de centres de visite et d'autres initiatives de ce genre s'appuiera sur une analyse préalable des problèmes juridiques impliqués dans la reconnaissance des droits de visite aux parents qui n'ont pas la garde de l'enfant, surtout dans le cas de décisions rendues par des tribunaux religieux. Une attention particulière sera accordée à la valeur et à l'expérience des organismes de médiation et à la sauvegarde des droits des femmes et des enfants conformément à la priorité qui leur est accordée par la Commission européenne dans sa communication du 4 juillet 2006 (COM) (2006) 367 final.
4. Définir la meilleure façon de cibler les activités futures qui seront déployées dans le cadre de cette composante (et les principaux éléments et questions à prendre en compte pour atteindre les objectifs du projet).
5. Créer une liste provisoire des recommandations éventuelles qui pourraient être développées dans la région euro-méditerranéenne par rapport à cette composante.
6. Amorcer une discussion sur l'élaboration du Document d'orientation.

Documentation

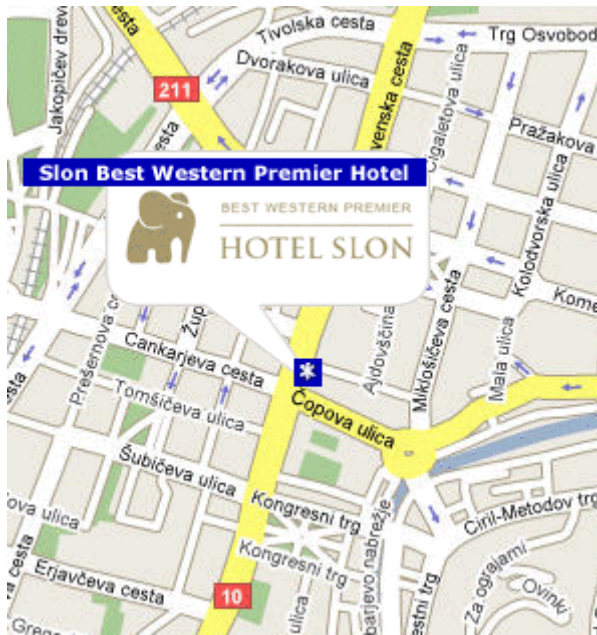
Une liste de la documentation de base sera discutée et remise par l'Equipe chargée du projet au moins deux semaines avant la réunion du Groupe de travail :

- Calendrier des réunions de ce groupe de travail
- Documentation internationale pertinente en la matière produite par l'Union européenne, la Conférence de La Haye, le Conseil de l'Europe, les Nations unies, etc.
- Autres documents, le cas échéant, ceux fournis par les représentants des pays MEDA.
- Bibliographie

Langues de travail

Cette réunion se déroulera en français, en anglais et en arabe avec interprétation simultanée.

Lieu où se déroule la réunion et hébergement des participants



Les participants MEDA seront logés à :

Hôtel BEST WESTERN PREMIER SLON
Slovenska cesta 34
1000 LJUBLJANA
SLOVENIA
Tél. : +386 (0) 1 470 11 33

où se tiendra également la réunion